



Sommaire du programme proposé de surveillance et de suivi

Évaluation environnementale du projet de remise en service
de la centrale nucléaire de Pickering-A



Sommaire du programme proposé de surveillance et de suivi Évaluation environnementale du projet de remise en service de la centrale nucléaire de Pickering-A

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) invite le public à exprimer son point de vue sur le programme de surveillance et de suivi qui doit être mis sur pied par suite de la récente évaluation environnementale du projet de remise en service de la centrale nucléaire de Pickering-A. Le public est prié d'acheminer ses commentaires à l'adresse indiquée ci-dessous avant le 25 mai 2001.

1. Introduction

Le 16 février 2001, après avoir tenu une audience publique en octobre et en décembre 2000, la CCSN annonçait sa décision concernant l'évaluation environnementale du projet de remise en service de la centrale nucléaire de Pickering-A présenté par Ontario Power Generation. L'évaluation environnementale a été effectuée conformément à la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. La Commission a décidé que la réalisation du projet de remise en service de la centrale nucléaire de Pickering-A n'était pas susceptible, compte tenu des mesures d'atténuation proposées, d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. La CCSN peut maintenant procéder à l'étude de la demande de permis que lui a présentée Ontario Power Generation en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. Elle ne donnera pas le feu vert au projet tant qu'elle ne sera pas convaincue que les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la protection des gens et de l'environnement.

Dans le cadre de sa décision concernant l'évaluation environnementale, la CCSN a indiqué que, si jamais elle approuvait le projet de remise en service, elle exigerait la mise en oeuvre d'un programme de surveillance et de suivi, lequel aurait deux objectifs :

- aider à déterminer si les effets environnementaux du projet correspondent à ceux que l'évaluation environnementale avait prévus,
- confirmer si les mesures d'atténuation des impacts sont efficaces.

La Commission s'est également engagée à élaborer ce programme de surveillance et de suivi en consultation avec la collectivité et les autres parties intéressées. Le présent document a pour but de communiquer au public et aux autres parties intéressées de l'information supplémentaire sur la portée du programme proposé de surveillance et de suivi, et de les inviter à lui faire part de leurs commentaires et suggestions au sujet du plan final du programme. Il leur indique également à quels endroits ils peuvent obtenir des renseignements plus détaillés sur le programme et à qui les commentaires doivent être adressés.

Si la Commission approuve la demande de permis et donne le feu vert au projet, le programme de suivi sera une exigence rattachée au permis, et les résultats du programme de suivi seront mis à la disposition du public.

2. Phases et échéancier du programme de surveillance et de suivi

Il est proposé de diviser le programme de surveillance et de suivi en deux phases :

- la phase du pré-redémarrage;
- la phase du post-redémarrage.

Les études et les activités de surveillance prévues au cours du pré-redémarrage visent à compléter ou à confirmer l'information de base qui a servi à l'évaluation environnementale. On veut améliorer cette information pour pouvoir la comparer ultérieurement aux résultats des activités de surveillance et de suivi qui auront lieu après le redémarrage. Le personnel de la CCSN a déjà approuvé la mise en branle immédiate de certains aspects de la phase du pré-redémarrage, pour que l'on puisse recueillir de l'information de base importante dès ce printemps.

La phase du post-redémarrage aura lieu si l'installation est remise en service. Les études et les activités de surveillance qui seront réalisées alors fourniront de l'information environnementale qui, comparée à l'information de base recueillie avant le redémarrage, mettra en évidence les effets tangibles attribuables à l'exploitation de l'installation. Cette comparaison permettra en outre de déterminer la justesse des prévisions établies durant l'évaluation environnementale, l'efficacité des mesures d'atténuation mises en oeuvre et la nécessité de prendre d'autres mesures d'atténuation.

3. Portée proposée du programme de surveillance et de suivi

Le programme de surveillance et de suivi servira à déterminer les effets spécifiques du projet ainsi que les effets du projet combiné aux autres projets et activités en cours dans la région (effets cumulatifs). On portera une attention particulière aux effets prévus dans l'évaluation environnementale, mais on pourra aussi détecter ceux qui n'auront pas été prévus. Le programme sera conçu pour permettre l'évaluation des effets sur certaines périodes déterminées. On pourra ainsi faire rapport à intervalles réguliers et voir à ce que les mesures correctives nécessaires soient prises en temps opportun. Le programme sera intégré aux autres éléments des programmes de surveillance environnementale appliqués à la grandeur du site de la centrale nucléaire de Pickering, de manière à ce que l'on puisse prendre en compte les résultats de toutes les études environnementales pertinentes. Tout comme l'évaluation environnementale sur laquelle il est basé, le programme de suivi aura la souplesse requise pour observer à la fois les effets de l'exploitation normale de la centrale et ceux des événements (pannes, défaillances, accidents) qui pourraient survenir.

Les principaux éléments du programme de suivi sont résumés dans le tableau suivant.

Élément de l'évaluation environnementale	Effets à gérer	Pré-redémarrage	Post-redémarrage
Rayonnement et radioactivité	Grand public (doses individuelles)	✓	✓
Environnement atmosphérique	Qualité de l'air (systèmes d'alimentation d'eau et de vapeur)	✓	✓
Hydrologie et qualité de l'eau	Qualité de l'eau des lacs (pannes et accidents)	✓	✓
	Qualité de l'eau des lacs (DSAE* et SGDLR**)	✓	✓
	Courant littoral (SERC***)	✓	✓
	Température de l'eau (SERC et SGDLR)	✓	✓
	Sédimentation (SERC)	✓	✓
	Qualité des eaux de ruissellement (drainage du terrain)	✓	✓

Milieu aquatique	Habitat aquatique et biote aquatique (empiétement)	✓	✓
	Habitat aquatique et biote aquatique (entraînement)	✓	✓
	Habitat aquatique et biote aquatique (température et vitesse)	✓	✓
	Habitat aquatique et biote aquatique (pression de la pêche)	✓	✓
Milieu terrestre	Communautés fauniques (activités de transport terrestre)		✓
Géologie, hydrogéologie et sismicité	Qualité de l'eau souterraine (en général)	✓	✓
	Qualité de l'eau souterraine (pannes et accidents - tritium)	✓	✓
	Milieu physique (phénomènes sismiques)	✓	✓
Ressources en terrains	Éléments de transport et de réseau (niveau de service - autoroute 401)		✓
	Éléments de transport et de réseau (niveau de service - rue Bayly)		✓
Conditions socio-économiques	Résidants et collectivités (satisfait de la collectivité)		✓
	Infrastructure de la collectivité (valeur des habitations et des propriétés)	✓	✓
Plan d'intervention d'urgence et état de préparation	Dose reçue par le biote humain et non humain	✓	✓

* Divers systèmes d'approvisionnement en eau (DSAE)

** Système de gestion des déchets liquides radioactifs (SGDLR)

*** Système d'eau de refroidissement du condenseur (SERC)

4. Possibilité d'intervention offerte au public et aux parties intéressées

La CCSN offre au public et aux autres parties intéressées la possibilité de se pencher et de se prononcer sur la portée du programme de surveillance et de suivi proposé. Cette invitation est lancée plus particulièrement aux intervenants suivants :

- tous les groupes ou membres du public qui ont participé aux audiences tenues par la CCSN dans le cadre de l'évaluation environnementale, de même que certains groupes communautaires tels que le Community Advisory Council et le Pickering Naturalist Club;
- les administrations locales et les organisations connexes, notamment la ville de Pickering, la ville d'Ajax et le médecin hygiéniste de la région de Durham / Durham Nuclear Health Committee;
- les ministères de l'Ontario, notamment le ministère de l'Environnement, le ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie, et le ministère du Solliciteur général; et
- les organismes fédéraux qui ont participé aux premières phases de l'évaluation environnementale, notamment Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada et Ressources naturelles Canada.

Toutes les parties intéressées sont invitées à livrer leurs observations à la CCSN avant le **25 mai 2001**.

5. Où obtenir de l'information plus détaillée et adresser les commentaires

Les personnes intéressées à obtenir de plus amples renseignements sur le programme proposé de surveillance et de suivi, notamment une description du cadre du programme et des fiches d'information sur chacun de ses éléments, sont priées de s'adresser aux endroits suivants :

PICKERING

Bibliothèque centrale	1, The Esplanade Pickering (Ontario) L1V 2R6	905-831-6265
Succursale Claremont	4941, ch. Old Brock Claremont (Ontario) L1Y 1B1	905-649-3341
Succursale Greenwood	3540, ch. Westney Greenwood (Ontario) L1S 4S7	905-683-8844
Bibliothèque Petticoat Creek	470, ch. Kingston Pickering (Ontario)	905-420-2254
Succursale Whitevale	475, ch. Whitevale Whitevale (Ontario) L1X 2R5	905-294-0967
Centre d'information centrale nucléaire de Pickering	Pickering (Ontario) L1V 2R5	905-837-7272

AJAX

Bibliothèque publique McLean	95, prom. McGill Ajax (Ontario) L1T 3K7	905-428-8489
Bibliothèque publique - succursale Village	58, rue Church Ajax (Ontario) L1T 2W6	905-683-1140
Bibliothèque publique - succursale principale	65, av. Harwood Ajax (Ontario) L1S 2H8	905-683-4000

SCARBOROUGH

Bibliothèque Port Union	5450, av. Lawrence Est Scarborough (Ontario) M1C 3B2	416-396-8885
Bibliothèque publique Morningside	255, av. Morningside Scarborough (Ontario) M1E 3E6	416-396-8881

Bibliothèque Highland Creek

3550, ch. Ellesmere
Scarborough (Ontario)
M1C 3Z2

416-396-8876

Pour obtenir plus de renseignements et se procurer des copies du document cadre et des fiches d'information, prière de communiquer avec :

Chris Taylor
Spécialiste de programme
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
Case postale 1046, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Tél. : (613) 947-3209
Télé. : (613) 995-5086
Courriel : ceaainfo@cnsc-ccsn.gc.ca

Les commentaires sur le programme de surveillance et de suivi doivent être acheminés à la même adresse.